



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'environnement
de l'aménagement
et du logement**

Schoelcher, le 7/11/2025

Madame, Monsieur,

La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de la Martinique lance une consultation pour la mise en œuvre du **Suivi Temporel des Oiseaux Communs, pour l'année 2026**, en vue de l'amélioration de la connaissance de la dynamique des espèces pour évaluer les conséquences des actions humaines et en particulier des politiques de préservation de la biodiversité.

Vous trouverez les informations techniques relatives à cette consultation dans l'annexe ci-joint.

Si vous souhaitez faire acte de candidature, vous voudrez bien retourner les documents ci-après :

- votre offre de prix
- les annexes techniques paraphées et signées
- une note méthodologique ou un mémoire technique répondant aux exigences techniques
- une déclaration ou attestation sur l'honneur pour justifier le respect de vos obligations fiscales et sociales, et certifiant ne pas être soumis à l'interdiction de répondre aux marchés publics
- un RIB

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée et retenue en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique pour 60% ;
- Prix des prestations pour 30% ;
- Respect du planning pour 10 %.

La DEAL se réserve le droit de ne pas donner suite à cette consultation.

La date limite de remise des propositions est fixée **au mercredi 3 décembre 2025 à 12h00**.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signé le 07/11/2025

L'Adjoint au Chef du Service
Paysage, Eau et Biodiversité
Responsable du Pôle ANP

Bruno LAZZARINI
Signature numérique 

DEAL Martinique
Affaire suivie par : Julie GRESSER
BP7212 Pointe de Jaham
97274 Schoelcher CEDEX
05 96 59 59 40
julie.gresser@developpement-durable.gouv.fr
www.martinique.developpement-durable.gouv.fr